

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
19 mai 2020

Nombre de conseillers
en exercice : **15**

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°3-6

Création de poste
De Conseiller Délégué

L'an **deux mille vingt** et le **vingt-huit mai**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, M. AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Madame GERARD Sylvie est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre de conseillers délégués relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre de conseillers délégués sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose la création d'un poste de Conseiller Délégué. La délégation portera sur :

- Intendance et organisation d'évènements Office du Tourisme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

D E C I D E

à l'unanimité des membres présents, la création d'1 poste de Conseiller Délégué selon la délégation proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **02.06.2020**

Pour copie conforme,

En Mairie, le 29 mai 2020

Le Maire,
Christian SANS

